

SESSION FORMATION
MOBILITÉ, RÉSEAUX ET SYSTÈMES DE TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES
DÉPLACEMENTS, MOBILITÉ, TRANSPORTS

RÉF: 9429-08

Plan de mobilité (PDE, PDIE, PDA) : accompagnement, élaboration et promotion/animation

EN BREF

Le plan de mobilité employeur (PdME), outil du management de la mobilité, est au cœur de la mobilité durable des salariés. Depuis la loi d'orientation des mobilités du 24/12/2019, toute entreprise de plus de 50 salariés doit organiser les mobilités de ses salariés (par la négociation sociale ou par un PdME). Que doit contenir un PdME? Comment la collectivité peut accompagner les employeurs? Quels sont les outils disponibles? Comment faire du PdME un levier d'adaptation à la crise sanitaire en cours?

THÉMATIQUES

Contexte réglementaire et enjeux. Méthodologies et outils de suivi et d'évaluation. Retours d'expériences et cas pratique.

CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Services transport, mobilité et urbanisme/aménagement des collectivités urbaines, départementales et régionales. Services techniques de l'état. Exploitants de transports. Employeurs souhaitant mettre en place, promouvoir un PDE ou PDIE. Bureaux d'études, Agences de mobilité. CCI...

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire pour cette formation

OBJECTIFS

Intégrer les enjeux et la nouvelle réglementation concernant la mobilité domicile / travail des salariés

Faire ressortir les avantages d'une démarche de plan de mobilité employeur

Accompagner les établissements dans la définition, la mise en place, la promotion et l'animation de leur plan de mobilité

Utiliser l'ensemble des leviers et outils disponibles pour développer la mobilité durable à la lumière de retours d'expériences

INFORMATIONS PRATIQUES

Date : du 16 au 17 novembre 2021 - Durée : 2 jours (14 heures)

Tarif : 1 630,00 € HT + TVA (Déjeuners inclus)

Lieu : France Paris

COORDINATION

Joris MARREL, Directeur de projets sur la maîtrise de la demande de mobilité, Cerema

Gilles FARGE, Direction des services de la mobilité, NANTES METROPOLE

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

MARDI 16 NOVEMBRE

9h00 - 9h30

Introduction, présentation de la session et tour de table.

Cadrage général

9h30 - 10h45

Joris MARREL

Notions fondamentales sur le management de la mobilité. Enjeux des plans de mobilité suite aux évolutions introduites par la LOM et la crise sanitaire.

11h00 - 12h15

Isabelle DUPONT, *Communauté d'Agglomération de Gaillac-Graulhet (sous réserve)*

Joris MARREL

Julien PHILIPOT, *Cerema Sud-Ouest (sous réserve)*
Promotion du management de la mobilité par les territoires.

Intérêt du conseil en mobilité pour engager les employeurs dans les territoires peu denses, dans le contexte de la prise de compétence AOM.

Nouvelles pratiques des entreprises suite à la crise sanitaire.

Méthodologies et retours d'expérience

13h45 - 15h45

Kévin FRANCO, *Ouvert (sous réserve)*

Cadre méthodologique.

Conduite de projet et rétro-planning.

16h00 - 17h00

Franck JALAIN, *Loréal (sous réserve)*

Politique d'écomobilité sur un site industriel.

17h00 - 18h00

Gilles FARGE

Co-construction de plans de mobilité employeur en commun pour zones d'activité : retour d'expérience.

Fin de la journée à 18h00

MERCREDI 17 NOVEMBRE

9h00 - 10h45

Gilles FARGE

Evaluation des démarches : méthodologies,

préconisations, ressources disponibles.

L'animation et le marketing de son plan de mobilité.

Cas pratiques

11h00 - 12h30

Gilles FARGE

Lucile JANSOONE, *Réseau Alliances (sous réserve)*

Joris MARREL

Du diagnostic aux préconisations.

Exercices en sous-groupes sur des cas réels.

14h00 - 16h30

Gilles FARGE

Lucile JANSOONE

Joris MARREL

Suite de l'étude cas et restitution en plénière.

16h30 - 17h00

Conclusion et évaluation de la session.

Fin de la session à 17h00